

GUYOT ENVIRONNEMENT VANNES

**MODIFICATION D'UN SITE DE GESTION DE DECHETS
ZONE D'ACTIVITES DE MANE COËTDIGO
A PLOEREN (56)**

***DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
AU TITRE DES ICPE***

PJ N°47 : DESCRIPTION DES CAPACITES
TECHNIQUES ET FINANCIERES

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DU GROUPE GUYOT ENVIRONNEMENT	3
2. CAPACITÉS TECHNIQUES DE L'EXPLOITANT	6
2.1. MATÉRIEL D'EXPLOITATION.....	6
2.2. PERSONNEL	7
3. CAPACITES FINANCIERES.....	9

GLOSSAIRE

CACES :	Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité
CSR :	Combustible Solide de Récupération
DEEE :	Déchet d'Équipement Électrique et Électronique
EPI :	Équipement de Protection Individuel
FCO :	Formation Continue Obligatoire
FIMO :	Formation Initiale Minimale Obligatoire
GNR :	Gazole Non Routier
ICPE :	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
RN :	Route Nationale
SME :	Système de Management de l'Environnement
SST :	Sauveteur Secouriste au Travail
VHU :	Véhicules Hors d'Usage

1. PRÉSENTATION DU GROUPE GUYOT ENVIRONNEMENT

Le groupe GUYOT ENVIRONNEMENT a commencé ses activités en 1983, avec la société BREST RÉCUPÉRATION, spécialisée dans la collecte et la valorisation de métaux issus de la construction navale.

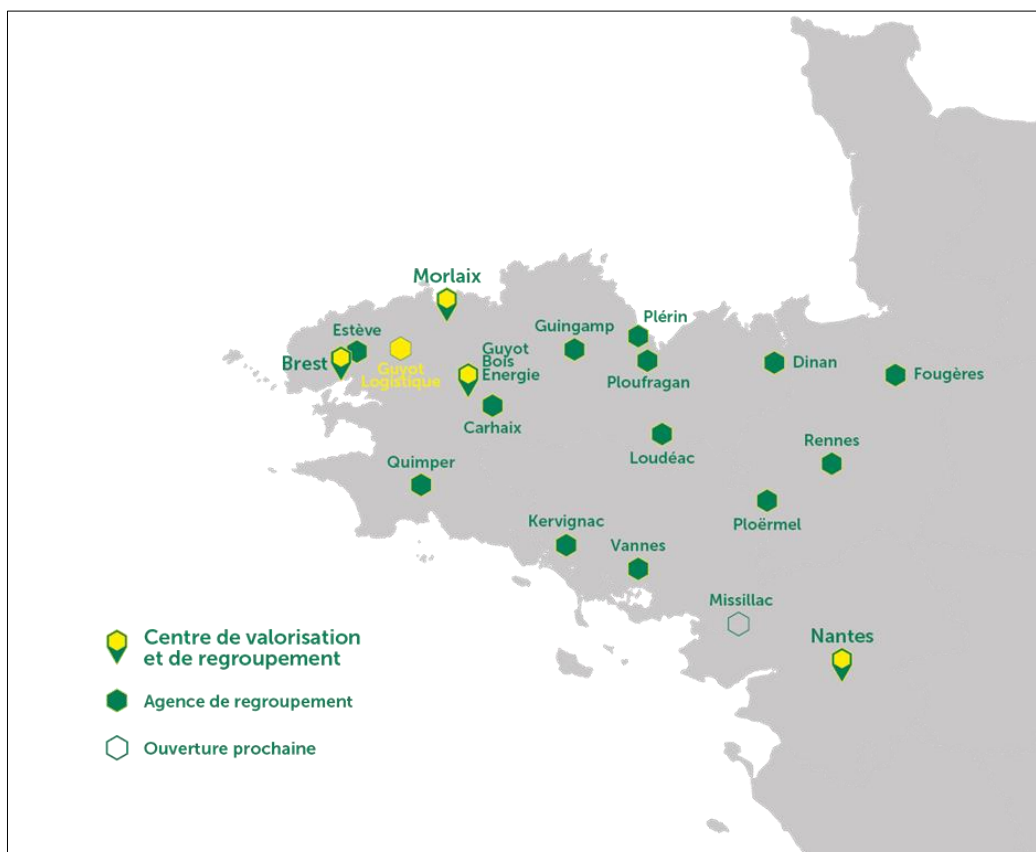
Depuis, le groupe a développé ses compétences dans le domaine du regroupement et de la valorisation des déchets provenant des activités économiques. Son objectif est de tendre vers le « zéro enfouissement » par la voie de la valorisation matière ou de la valorisation énergétique des déchets.

Le groupe est aujourd'hui un leader régional et indépendant de la valorisation des déchets et matières.

Le groupe compte 18 centres de regroupement et de massification qui se répartissent la récupération et la gestion des flux sur l'ensemble du territoire breton, dont le site de Ploeren acquis en 2024 pour densifier son réseau. Les matières sont stockées temporairement sur des plateformes et subissent un pré-tri sur place, effectué selon chaque catégorie de déchets collectés. Les déchets sont ensuite transférés vers des installations de valorisation, de recyclage, de traitement ou d'élimination pour les déchets ultimes.

La grande capacité de valorisation du groupe est due à ses 6 centres de valorisation (dont deux en Espagne). Ces centres exploitent une technologie exclusive qui permet de transformer des résidus d'encombrants, de Véhicules Hors d'Usages (VHU) et de bois, en Combustible Solide de Récupération (CSR). Le CSR se substitue aux énergies fossiles pour alimenter les réseaux de chaleur et les cimentiers.

Illustration 1 : Implantations du GROUPE GUYOT ENVIRONNEMENT



Le groupe GUYOT ENVIRONNEMENT exploite également :

- un broyeur de VHU localisé sur son établissement Brestois. Associé à une ligne d'affinage performante, il affiche des taux de recyclage et de valorisation élevés, et a été plusieurs fois récompensé par les Trophées Auto Recyclage ;
- une branche logistique à Plouédern. La flotte de camions et les 90 conducteurs permettent :
 - de collecter les déchets directement sur leur lieu de production ou en déchèterie ;
 - d'optimiser et de fluidifier les flux de déchets entre les centres de regroupement et les centres de valorisation ;
- deux agences en Espagne dédiées à la valorisation des métaux.

Pour finir, conformément à la politique de préservation de l'environnement du groupe, tous les sites GUYOT ENVIRONNEMENT sont certifiés ISO 14001. Cette certification permet d'assurer une gestion méthodique, de maîtriser les risques et d'améliorer les performances environnementales.

Illustration 2 : Chiffres clés du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT (Chiffre 2025)



À ce jour, les activités du site de gestion de déchets de Ploeren sont autorisées par la déclaration initiale au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) du 08 juillet 2025. Il s'agit des activités suivantes :

- collecte de déchets dangereux (rubrique 2710-1) ;
- collecte de déchets non dangereux (rubrique 2710-2) ;
- transit, regroupement ou tri de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) (rubrique 2711-2) ;
- transit, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets de métaux non dangereux (rubrique n°2713-2) ;

- transit, regroupement, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois... (rubrique n°2714-2) ;
- transit, tri ou préparation en vue de réutilisation de déchets non dangereux non inertes (rubrique n°2716-2).

L'exploitant réalise également une activité de transit de gravats, avec toutefois une capacité inférieure au seuil de la déclaration.

L'établissement de Ploeren bénéficie d'un emplacement géographique avantageux :

- proximité avec des grands axes de circulation : la RN 165, qui relie Nantes à Brest, localisée à 120 m au Sud ;
- implantation dans un secteur présentant peu de concurrents (cf. P.J. n°52).

Pour répondre à la demande de ses clients, mais également compte tenu de l'évolution constante des flux de déchets, la société GUYOT ENVIRONNEMENT VANNES souhaite développer l'établissement de Ploeren par :

- la mise en place du transit, du regroupement et du tri de déchets dangereux (rubrique n°2718) ;
- la mise en place d'une installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage dont les déchets sont issus de bateaux de plaisance ou de sport (rubrique n°2712-3) ;
- la mise en place d'opérations ponctuelles de découpage de déchets de métaux au chalumeau (apparentées à des activités de traitement de déchets non dangereux, rubrique n°2791) ;
- l'augmentation des capacités de collecte et de transit de certains déchets collectés.

Les modifications projetées permettront de maintenir un site pour la collecte et le tri des déchets des particuliers et des professionnels, et de répondre aux besoins locaux de collecte de déchets, notamment concernant les déchets dangereux.

Le projet ne prévoit pas d'extension géographique du site, ni de construction d'infrastructure supplémentaire, par rapport aux aménagements de l'établissement soumis à déclaration.

2. CAPACITÉS TECHNIQUES DE L'EXPLOITANT

2.1. MATÉRIEL D'EXPLOITATION

❖ Matériel et installations du groupe

À ce jour, le groupe GUYOT ENVIRONNEMENT compte dans l'Ouest :

- 6 500 bennes et 125 camions de collecte ;
- 1 broyeur de 3 000 CV (à Brest) ;
- 2 cisailles sur les sites de Brest et de Nantes ;
- 4 centres de valorisation et de regroupement dont 3 centres de valorisation énergétique (à Morlaix, Brest et Poullaouen) ;
- 14 agences de regroupement ;
- 1 ligne d'affinage des métaux (à Brest) ;
- 14 filiales (dont les 3 centres de valorisation énergétique) ;
- une entreprise de transport (GUYOT LOGISTIQUE) ;
- 550 collaborateurs.

Un broyeur de 1 500 CV et des cisailles équipent les sites GUYOT ENVIRONNEMENT situés en Espagne.

❖ Matériel d'exploitation du site de Ploeren

Au sein du site de gestion des déchets de Ploeren, le matériel dont disposera l'entreprise est le suivant :

- un chariot élévateur ;
- une pelle mécanique ;
- un télescopique ;
- deux ponts-bascules ;
- un portique de détection de la radioactivité ;
- un radiamètre portatif ;
- un chalumeau (découpe ponctuelle des métaux).

Les engins de manutention sont ravitaillés sur site à l'aide d'une cuve GNR de 1,5 m³. Les camions sont ravitaillés hors site.

L'établissement dispose de différents contenants et rétentions permettant le stockage en toute sécurité des déchets tels que les piles, les batteries, les huiles et les carburants.

L'exploitant possède un stock de produits divers nécessaires à l'exploitation du site : matières absorbantes, chiffons, produits d'entretien, lubrifiants, bouteilles d'oxygène, bouteille de propane, ...

Des téléphones et des ordinateurs complètent le dispositif.

Pour le suivi d'exploitation et le suivi des contrôles périodiques (Vérification Générale Périodique - VGP), le groupe GUYOT ENVIRONNEMENT a doté ses différentes installations d'un logiciel de gestion spécialisé pour les métiers de la récupération, du recyclage et de la valorisation des déchets : le logiciel NESSY¹.

Cet outil permet :

- la gestion des données clients, des prestataires exutoires des déchets ;
- la gestion des plannings des opérateurs de l'établissement et du matériel ;
- le suivi des stockages de déchets et celui des déchets sortants ;
- l'édition des documents réglementaires : bordereaux, registres, déclaration annuelle, ...

2.2. PERSONNEL

❖ Salariés présents sur le site

Actuellement, les activités de l'établissement de gestion de déchets GUYOT ENVIRONNEMENT VANNES situé à Ploeren permettent l'emploi de 8 personnes à temps plein. Le projet permettra le maintien de ces emplois et la création de 2 à 3 emplois supplémentaires pour un total estimé à environ 10 personnes à temps plein.

Actuellement, le personnel présent est composé :

- d'un responsable de site ;
- d'un responsable d'exploitation ;
- de chauffeurs ;
- de conducteurs de pelles ;
- d'un acheteur / dépollueur ;
- d'un responsable administratif et logistique ;
- d'assistants administratifs.

Le personnel est formé aux tâches qui lui sont/seront attribuées :

- formation FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire) et formation FCO (Formation Continue Obligatoire), pour le personnel routier ;
- formation au CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité), pour le personnel amené à utiliser les chariots de manutention ;
- formation Sauveteur Secouriste au Travail (SST) ;
- formation annuelle à la manipulation d'extincteurs, pour tout le personnel ;
- formation aux différents modes opératoires de prise en charge et gestion des déchets ;
- formation à la découpe des métaux au chalumeau (opérations ponctuelles).

Tous les employés amenés à travailler sur le site reçoivent les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaire à la bonne réalisation de leurs tâches : chaussures de sécurité, vêtements haute visibilité, casque à visière, protections auditives, gants, ...

¹ Éditeur de logiciels Cactus

Le rôle du chef du parc présent sur l'établissement est :

- d'encadrer les salariés amenés à travailler sur l'établissement ;
- d'identifier les dysfonctionnements et de déclencher les opérations de maintenance correctives ;
- d'assurer le maintien de la salubrité de l'établissement et l'entretien courant des équipements ;
- de faire appliquer les consignes de sécurité (sens de circulation, vitesse des véhicules, dépotage, ...) ;
- de veiller au respect des critères environnementaux.

❖ Services administratifs

Les services administratifs du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT, au siège social à Brest, complètent le dispositif et assurent :

- le suivi technique et administratif de l'établissement ;
- l'encadrement du personnel.

Les effectifs du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT comptent également un service Qualité Sécurité Environnement composé de huit personnes qui ont en charge :

- le Système de Management de l'Environnement (SME) du groupe ;
- la prévention des risques professionnels sur l'ensemble des établissements du groupe ;
- le suivi des dossiers ICPE et de la réglementation.

Pour rappel et conformément à la politique de préservation de l'environnement du groupe, tous les sites GUYOT ENVIRONNEMENT sont certifiés ISO 14001. Cette certification permet d'assurer une gestion méthodique, de maîtriser les risques et d'améliorer les performances environnementales.

3. CAPACITES FINANCIERES

L'évolution du chiffre d'affaires du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Évolution économique du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT

	2021	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	262 202 515 €	281 128 590 €	250 545 621 €	279 487 619 €
Résultat net	15 109 252 €	9 152 168 €	2 848 361 €	2 259 789 €

L'établissement GUYOT ENVIRONNEMENT VANNES fait partie du groupe GUYOT ENVIRONNEMENT et bénéficie donc de son assise financière.

L'établissement possède donc les capacités financières nécessaires pour garantir une exploitation dans les meilleures conditions.

